

fédéral de la statistique de 800,000 à 900,000 chômeurs environ. Je ne dis pas quels seraient les chiffres de la Commission d'assurance-chômage, mais ils seraient bien plus élevés.

Cela provient d'une seule raison. C'est que le gouvernement ne voit pas quel est le problème, exactement comme nos amis n'ont pas su comprendre le problème alors qu'ils étaient au pouvoir.

Cela se produit parce que, continuellement, depuis des années, les parlements canadiens, pas tous peut-être, mais certes les récents parlements, ont bien souvent cédé leur autorité sur des secteurs de notre économie soit à des groupes, soit à des particuliers, les laissant allégrement en agir à leur guise, sans trop se soucier, ni s'inquiéter de ce qui pourrait en résulter pour notre société ou notre économie en général. Lorsque nous nous trouvons en face de difficultés économiques du fait que nous avons abandonné le fonctionnement et la réglementation de notre économie et de notre société à des entités extérieures, chacun court demander au gouvernement de le tirer d'embaras, de sorte que le contribuable canadien doit payer pour les erreurs et les fautes des particuliers qui ont la direction du pays. Pour finir, il faut s'endetter davantage, emprunter davantage et vendre plus d'obligations afin de pouvoir réaliser un programme de travaux d'hiver et de construction d'habitations. Pourquoi? Parce que les gouvernements passés, et le gouvernement actuel, n'ont pas su voir que notre économie est dirigée d'ailleurs, alors que ce serait à eux de s'en charger en tant que représentants des contribuables.

Le ministre a aussi parlé de la planification qui s'impose, dit-il, pour parer à cette situation. Le ministre ne devrait pas craindre d'employer des mots comme planification ou coordination, mais il devrait se rendre compte, comme il le fait sûrement, que c'est nécessaire. A moins de planifier et de coordonner de quelque manière notre régime économique, nous retomberons de temps à autre dans des difficultés d'ordre économique. Je sais qu'au fin fond de lui-même, le ministre est une sorte de socialiste, si je puis m'exprimer ainsi. Il a l'esprit socialiste, mais le cabinet compte trop d'archityors pour lui permettre d'imposer ses idées. C'est là le fond du problème. Je sais que si le ministre était libre d'instituer le régime économique nécessaire pour remédier à ces difficultés, s'il avait l'influence qu'il aimerait avoir pour faire partager ses idées, peut-être même s'il occupait le fauteuil du ministre des Finances, nous serions en bien meilleure passe qu'en ce moment, parce que le ministre s'attaquerait comme il le faut au problème du chômage. Il n'agirait pas ainsi au petit bonheur, par

[M. Howard.]

des demi-mesures, au moyen de télégrammes ou d'autres démarches du genre. Le ministre pourrait exercer une plus forte pression et même menacer, une couple de fois de plus qu'il ne l'a fait peut-être, de résigner ses fonctions. Il pourrait peut-être alors amener le premier ministre et le ministre des Finances à aborder ce problème d'une façon un peu intelligente et à appliquer un programme grâce auquel nos contribuables et la classe ouvrière ne se retrouveraient pas périodiquement aux prises avec le chômage, et le gouvernement fédéral n'aurait pas à venir en aide, non seulement aux chômeurs, mais aussi à l'industrie privée, plongeant ainsi le contribuable canadien dans de nouvelles dettes.

**M. McDonald (Hamilton-Sud):** Puis-je demander à l'honorable député, monsieur le président, qui parlait de l'entreprise privée? Le point de vue de son parti est-il qu'il devrait assumer la direction des industries canadiennes dont il parlait?

**M. Howard:** Je dirai à mon honorable ami que, s'il avait été attentif...

**M. McDonald (Hamilton-Sud):** Je l'étais.

**M. Howard:** Si vous continuez à m'interrompre et ne me laissez pas répondre à votre question, je ne parlerai plus. Si mon honorable ami avait suivi la politique et avait étudié les différentes doctrines politiques au cours des années, il ne m'aurait pas posé une question aussi sottise.

(Texte)

**M. Leduc:** Monsieur le président, j'ai l'intention de faire quelques brèves remarques au sujet de ces 15 millions de dollars que l'on destine aux municipalités qui veulent entreprendre des travaux d'hiver en vue de soulager le chômage. Je dois dire à l'honorable ministre que je voterai en faveur de l'octroi de cette somme d'argent et de toute autre qu'il lui plaira de nous soumettre en vue d'enrayer le chômage, et ce, même si, dans ma circonscription, aucune municipalité ne peut en bénéficier. Au fait, le 26 janvier dernier, j'ai posé une question à l'honorable ministre du Travail (M. Starr) afin de savoir s'il y avait des municipalités ou des villes, dans ma circonscription, qui bénéficieraient de cet octroi. Et voici la réponse qu'il m'a donnée:

(Traduction)

Le ministère du Travail n'a reçu aucune demande au sujet de travaux d'hiver provenant de villes ou de municipalités rurales du comté de Gatineau, au titre du programme d'encouragement des travaux d'hiver municipaux.

(Texte)

Une des raisons, monsieur le président, pour lesquelles aucune municipalité de ma